

[illegible]

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

<i>Acheteur</i>
Ministère des Transports DIR Sud-Ouest – SIMO et DREAL Occitanie - DT / DMORN constitués en groupement de commande tel que défini aux articles L 2113-6 à L 2113-7 du Code de la commande publique

<i>Objet du marché</i>
Opérations d'aménagement et d'entretien du réseau routier national sur le périmètre géré par la DIR Sud-Ouest et sur les opérations de la DREAL Occitanie
Prestations topographiques en phase études et travaux

<i>Lot</i>	
N° :	:

Marché sur appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1 à R.2124-2 du CCP et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande tel que défini aux articles L.2125-1 1° et R.2162-1 à R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP.

<i>Date du marché</i>
<i>Numéro d'EJ du contrat</i>
<i>Code CPV Principal</i>
<i>Minimum - Maximum</i>
Minimum TTC : Cf. article 2-1
Maximum TTC : Cf. article 2-1
<i>Imputation</i>

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant de l'Acheteur (RA)

Monsieur le Directeur Départemental des Routes du Sud-Ouest par délégation du
Préfet de région donnée par arrêté préfectoral du 13 janvier 2026

et

Madame la Directrice de la DREAL Occitanie par délégation du Préfet de région
donnée par arrêté préfectoral du 2 mars 2026

Ordonnateur

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Sud-Ouest par délégation de
Préfet de la région Occitanie donnée par arrêté préfectoral du 13 janvier 2026

et

Madame la Directrice de la DREAL Occitanie par délégation de Préfet de la région
Occitanie donnée par arrêté préfectoral du 2 mars 2026

Comptable public assignataire

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de la région Occitanie et du
département de la Haute-Garonne

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

***Dans la suite du document le terme de « marché » désigne un « accord-cadre à bons de
commande »***

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1											
Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° ETA-S-26-002 du 7 juillet 2026 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

- ☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date de remise de mon offre.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date de remise de notre offre.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date de remise de notre offre.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de remise de l'offre par le titulaire appelé « mois zéro » m_0 .

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Le besoin homogène de services est alloué, les prestations définies au CCAP sont réparties en 3 lots.

Les minima et maxima de l'accord-cadre à bons de commande lot 1, lot 2 et lot 3 sont fixés ainsi sur la durée totale de l'accord-cadre (période de validité + périodes de reconduction) :

Lot	Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
Lot 1 - Réseau routier géré par le District Est	Aucun	Aucun	500 000 €	600 000 €
Lot 2 - Réseau routier géré par le District Centre	Aucun	Aucun	500 000 €	600 000 €
Lot 3 - Réseau routier géré par le District Sud	Aucun	Aucun	500 000 €	600 000 €

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix du bordereau des prix de chaque marché.

Des prestations supplémentaires éventuelles qui ne figuraient pas dans les marchés de services lot 1, lot 2 et lot 3 pourront être prescrites par l'acheteur dans les conditions fixées à l'article 3.2.2 du CCAP.

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectuées à l'occasion de chaque commande.

ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS DE RÉALISATION

3-1. Durée de validité du marché

La durée de validité du marché est de **12 mois** à compter de la date sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée.

Le marché est reconductible par tacite reconduction dans la limite de 3 reconductions, sans que

la durée totale ne puisse excéder 4 ans. La durée du marché reconduit est identique à celle du marché initial et débute le lendemain de l'expiration du marché précédent :

Période	Durée
Période ferme	12 mois
Reconduction 1	12 mois
Reconduction 2	12 mois
Reconduction 3	12 mois

Si le RA ne souhaite pas reconduire le marché, il doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période en cours.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

3-2. Durée et délai de réalisation des bons de commande

Le délai d'exécution afférent à chaque commande , ainsi que son point de départ, seront précisés dans le bon de commande.

Chaque bon de commande précisera s'il y a lieu de prévoir une période de préparation de la mission ou pas, et dans l'affirmative sa durée à compter de la notification du bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de validité du marché majorée de **12 mois**.

Lorsqu'il s'agit d'interventions urgentes prévues à l'article 4-5 du CCAP, le titulaire pourra être joint au(x) numéro(s) suivant(s) :

Nom du prestataire	Personne à contacter	Tél./Fax/Mél.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

☐ **Prestataire unique**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (par SWIFT)		

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement solidaire**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte du mandataire du groupement solidaire (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (par SWIFT)		

☐ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement conjoint**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 5																																												
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																												
à :																																												
au nom de :																																												
sous le numéro :																									clé RIB :																			
code banque :																									code guichet :																			
IBAN																																												
BIC (par SWIFT)																																												

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-devant :

- ☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- ☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupeement solidaire**

Le mandataire du groupement solidaire au nom des prestataires du groupement solidaire :

- ☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- ☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ Groupement conjoint

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
2	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
3	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
4	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
5	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Identification (nom, prénom et fonction) et signature :

- du représentant habilité du prestataire unique ;
- ou du représentant habilité du mandataire du groupement et habilité par les membres de ce même groupement :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant de l'acheteur

à : le :

☐ **ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT**

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s) – Numéros du bordereau de prix
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s) – Numéros du bordereau de prix
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		